

Compte-rendu du CE n du 27 juin 2023

Sont présents :

Pour l'équipe de direction : M. Sabatier-Crueise, Proviseur, Mme Démaret, Proviseure-adjointe, Mme Marchive, Directrice du Primaire, M. Wallyn-Baron, Directeur Administratif et Financier, Mme Auzias, représentante du COCAC, Mme Lozada, Conseillère d'éducation.

Pour les représentants du personnel : Mme Gonzalez, représentante des personnels administratifs, de santé et de service, Mme Tarter et Mme Tschamser, représentantes des personnels du 1er degré, Mme Cabin, Mme Gabotto et M. Juin, représentants des personnels du 2d degré.

Pour les représentants des parents d'élèves et des élèves : M. Michel, Mme Fabara et Mme Moncayo, représentantes des parents, M. Mogro et M. Ortega, représentants des élèves.

Il y a donc 17 votants.

Sont également présents, sans voix délibérative : M. Ruales, Recteur, M. François, Conseiller des Français de l'étranger, Mme Duarte, Directrice Générale de l'Alliance Française et M. Paredes, représentant de l'Association des anciens élèves.

M. Sabatier-Crueise ouvre la séance à 17h11.

1. Adoption de l'ordre du jour.

Après une présentation de l'ordre du jour, il est adopté à l'unanimité.

2. Validation du compte-rendu du Conseil d'Établissement du 25 mai 2023.

M. Sabatier-Crueise signale que des points ont été ajoutés à la demande des représentants du personnel du Secondaire.

M. Wallyn demande les modifications et reformulations suivantes :

1) Monsieur Wallyn répond que les règles d'attribution des bourses équatoriennes dépendent du règlement financier lui-même approuvé et voté par le conseil d'administration. L'établissement consacre 5% de ses recettes de pensions et matriculas à cette action, soit environ 450000 dollars par an.

2) La ligne budgétaire en recette et en dépense concernant les activités périscolaires a été augmentée.

3) En septembre 2023, il est prévu la réorganisation des grilles salariales concernant les personnels en contrat local.

4) Il est proposé d'établir des grilles de salaires par catégorie d'emploi, en tenant davantage compte du niveau de diplôme ou de responsabilité des emplois. Cette réorganisation concerne 6 groupes, le groupe 1 le recteur, le groupe 2 les professeurs, le groupe 3 les assistants (Asem, vie scolaire), le groupe 4 l'administration, le groupe 5 les agents techniques, et le groupe 6 les personnels médicaux.

5) À la rentrée prochaine, les effectifs augmentent de 34 élèves.

A ce propos, M. Sabatier-Crueise signale que les effectifs indiqués dans cette partie ont évolué depuis le dernier CE.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

3. Présentation du rapport pédagogique annuel et des comptes-rendus des chefs de service.

M. Sabatier-Crueise explique que dans le système français, conformément à la nouvelle politique publique depuis 2020, les établissements doivent rendre compte des activités pédagogiques de l'année. Il précise que ce rapport n'est pas exhaustif mais qu'il cherche à apporter un éclairage sur les éléments importants dans l'activité pédagogique de l'établissement. Ce rapport est rédigé par le Proviseur et les annexes seront ajoutées ultérieurement.

Les annexes sont les suivantes :

1. Bilan de la Directrice
2. Bilan du Référent Culturel
3. Bilan du service Communication
4. Bilan du Référent éducation au développement durable
5. Bilan du voyage en France pour les Premières
6. Bilan du voyage aux Galapagos pour les Terminales.
7. Bilan de la Vie Scolaire

M. Sabatier-Crueise présente les points essentiels du rapport pédagogique annuel.

1. Faire vivre les instances du pilotage pédagogique.

34 réunions ont eu lieu au cours de l'année. Certaines instances, comme le CESCE, ont été réactivées. Le Conseil École-Collège a notamment permis la mise en place d'une formation des collègues du primaire par M. Paredes, professeur de Mathématiques au Secondaire.

2. Assurer la structure pédagogique et les moyens d'encadrement.

Les effectifs ont augmenté de 3,25 % cette année, ce qui est plutôt satisfaisant. Les pratiques pédagogiques innovantes ont certainement constitué un attrait pour l'établissement.

3. Impulser des pratiques pédagogiques innovantes.

Après la présentation des innovations de cette année (classes multi-âges, enseignement assisté par l'animal, AESH, section internationale en élémentaire, classes flexibles) et de celles prévues pour les prochaines années (dispositif PARLE au Secondaire, préparation du BFI), Mme Cabin demande s'il est toujours question d'avoir un service civique (orthophoniste). Une demande a été effectuée pour quatre personnes auprès de France Volontaire Equateur par M. Wallyn, elles sont toujours en attente.

A propos du dossier pour l'ouverture du BFI, M. Sabatier-Crueise précise qu'un seul dossier ne peut être déposé par an et que, par conséquent, l'administration échange beaucoup avec l'AEFE pour bien le préparer en amont.

4. Élaborer un nouveau projet d'établissement.

5. Promouvoir l'usage de la langue française et diffuser une politique culturelle variée.

6. Assurer la mise en œuvre des programmes scolaires.

7. Tisser des liens de confiance avec les familles.

4. Présentation et adoption du nouveau projet d'établissement

M. Sabatier-Crueise explique le rôle du projet d'établissement. Il est valable jusqu'en 2028 mais il peut être amendé si nécessaire. En effet, il faut aussi prendre en compte les lettres de cadrage, les réformes et les attentes de l'AEFE. Actuellement, l'AEFE veut mettre l'accent sur l'école inclusive, le plurilinguisme, l'aspect international et le cadre de travail (la relation aux familles, la parité, la lutte contre les discriminations).

Un rappel du calendrier d'élaboration est effectué. La communauté scolaire a été réunie en octobre afin de partager le constat de rentrée et déterminer les quatre axes du projet d'établissement. M. Sabatier-Crueise souligne le nombre de personnel important ayant participé à la réflexion : plus de 70 personnes réparties en quatre groupes. A la tête de chaque groupe, un personnel de direction a été assisté par un professeur.

Le projet s'appuie sur l'existant, il sera un support très utile pour des demandes de subvention auprès de l'AEFE pour des projets. M. Sabatier-Crueise en présente les axes et les sous-axes.

Axe 1 : Accompagner individuellement les élèves de la maternelle à l'enseignement supérieur en tenant compte de leurs besoins spécifiques.

Axe 2 : Proposer des parcours linguistiques, scientifiques, culturels et sportifs d'excellence.

Axe 3 : Former des élèves citoyens du monde et une communauté scolaire résiliente et engagée pour son devenir.

Axe 4 : Un établissement engagé en faveur du bien-être des élèves et du personnel.

Pour l'axe 3, M. Sabatier-Crueise rappelle l'importance du travail en dehors du cadre scolaire grâce aux partenariats ainsi que l'ambition de devenir un référent sur la zone. M. Juin indique que Quito est déjà un référent en termes de formation puisque c'est au lycée qu'a eu lieu la formation de la zone AMLANORD. La question du recyclage des ampoules est évoquée, une solution sera recherchée auprès des partenaires du lycée.

Pour l'axe 4, M. Wallyn explique que l'objectif est de mieux connaître ses missions et celles des autres et de créer du bien-être. Il faudra aussi travailler sur la conscience digitale pour se mettre en conformité avec les recommandations RGPD équatoriennes. Un service des Ressources Humaines va être créé pour faciliter le dialogue entre les équipes et avec l'équipe de direction. M. Sabatier-Crueise rappelle pour terminer l'importance de la régularité des liens avec les différents partenaires, notamment avec la participation importante du lycée aux différentes actions de l'Ambassade.

Le projet d'établissement est adopté à l'unanimité.

5. Nouveau nom : Lycée International La Condamine/Lycée Franco-Équatorien International

M. Sabatier-Crueise explique l'origine de cette proposition : le Directeur de l'AEFE souhaite que les lycées français harmonisent leurs noms (Lycée Français International) en raison de l'environnement concurrentiel, afin de valoriser la culture nationale des pays d'accueil et la pratique des langues dans le réseau. Il s'agit de moderniser l'image en

mettant en valeur le plurilinguisme et le multiculturalisme en ajoutant l'adjectif "International". Après discussion avec la Présidente de la Fondation, deux propositions ont émergé : Lycée International La Condamine et Lycée Franco-Équatorien International. Une enquête a été envoyée aux membres de la communauté scolaire. 1200 enquêtes ont d'ores-et-déjà été remplies.

Une fois l'avis de la communauté pris, il y a aura un échange avec Monsieur l'Ambassadeur à ce sujet puis le comité de gestion enverra la proposition au poste diplomatique qui transférera au Ministère de l'Education équatorien avant envoi au Ministère des Affaires Étrangères via le poste diplomatique.

Il s'agit de trouver un nom efficace tout en se rattachant à l'histoire de l'établissement. Un changement de logo est aussi prévu. L'objectif est de faire rentrer le lycée dans la modernité.

6. Projets culturels et voyages 2023-2024.

Mme Marchive présente les projets pour le Primaire.

Un voyage en France avec 5 classes de cycle 3. M. Sabatier-Crueise anticipe la question des parents sur la limitation du projet à certaines classes d'un même niveau : un voyage scolaire a un objectif pédagogique, en lien avec la formation des élèves, avec une culture.

Mme Tarter ajoute que ce projet a pour but de donner du sens aux leçons d'histoire afin de créer des images mentales chez les élèves (châteaux forts, châteaux de la Renaissance, Paris et les plages du débarquement). La durée serait de deux à trois semaines.

M. Sabatier-Crueise indique qu'il est favorable au projet mais qu'il faudra mettre en place une charte des voyages pour définir les responsabilités.

Mme Marchive reprend la parole. Au cycle 2, des sorties sont envisagées, plus près géographiquement pour des projets liés aux compétences de ce cycle, notamment autour du développement durable.

Mme Tschamser présente un projet de classe randonnée pour les maternelles qui concernerait deux classes. L'objectif est de faire découvrir la nature autour de Quito avec une sortie par période (Parc Métropolitain, Carolina, Jardin Botanique).

Mme Démaret présente les projets pour le Secondaire.

Les mêmes voyages seraient reconduits : en France pour toutes les Premières, aux Galápagos pour les Terminales Spé SVT, aux Etats-Unis pour les Terminales Spé AMC, les échanges ADN en 2de, les JIJ, la semaine des jeux AMLANORD.

L'atelier traduction est reconduit. En Espagnol, des partenariats vont être lancés dans la perspective du BFI. Les deux nouveaux référents Culture, M. Zandona et Mme Venegas, proposent un partenariat avec un cinéma.

Mme Gabotto rappelle la proposition de voyage à Loja, pour le festival de théâtre, portée par Mme Cevallos pour les Premières LLCE Espagnol. Un partenariat avec le Lycée Français de Cuenca et l'Alliance Française pourrait être inclus au projet.

7. Questions diverses.

Les questions des représentants du Secondaire abordent les thèmes suivants :

1. Le parking. Il n'offre pas suffisamment de place.

M. Sabatier-Crueise répond qu'il n'a pas de solution. Il annonce également que la situation risque de se compliquer davantage lorsqu'une partie du parking sera occupée par les travaux. Avec M. Wallyn, il conseille le recours au covoiturage et à d'autres modes de transport.

Mme Gabotto signale que la porte a été bloquée au cours de la semaine par un cadenas bloquant les entrées mais aussi les sorties. Un collègue, M. Braganza, propose de chercher une solution technologique. M. Sabatier-Crueise et M. Wallyn sont prêts à dialoguer pour chercher des solutions.

2. Le paiement des collègues recrutés en cours d'année et reconduits l'année prochaine pendant les vacances d'été.

M. Wallyn informe que leurs CDD ont été transformés en CDI aux conditions actuelles. A la rentrée, ils signeront le nouvel acte transactionnel. Monsieur Sabatier-Crueise indique que la direction et la fondation se sont mis d'accord pour cette décision qui permet de stabiliser le personnel.

3. La carte des emplois.

M. Sabatier-Crueise précise que ce ne sont pas les personnels qui font les propositions mais qu'il est favorable à un dialogue préalable en septembre. Il n'y a pas de règle fondamentale, pas de loi qui indique que les propositions du personnel doivent être proposées en CE. Il revient sur le vote de suppression du poste d'EEMCP2 à Quito lors du CE précédent. Il est en règle générale plutôt favorable au maintien des EEMCP2 dans les établissements mais le choix de la DEOF est différent. C'est par ailleurs la seule fermeture de poste qui a été votée cette année.

Mme Gabotto explique que si cette question est revenue plusieurs fois au cours de l'année, c'est que le syndicat (SNES) indique lui qu'il faut faire voter les propositions du personnel. Il a été demandé un texte officiel au syndicat pour confirmer ce point.

M. Sabatier-Crueise assure que ce n'est pas une prérogative des syndicats de demander des ouvertures de postes et qu'il est important de définir les missions de chacun. En France, le CE vote pour les fermetures de postes et ce n'est pas une obligation pour les ouvertures, il s'agit d'un usage. Il peut toutefois être notifié dans le compte-rendu du CE que les représentants ont demandé une ouverture qui n'a pas été proposée au vote. Il ajoute que, lors du séminaire des chefs d'établissement, il a été annoncé que la réforme des détachés risquait d'avoir pour conséquence un engorgement des demandes des détachements qui seront pour des raisons de calendrier d'abord demandées par les Etats-Unis, puis par la Mission Laïque. Le recrutement de titulaires en disponibilité en contrat local semble avoir vocation à se multiplier.

4. Les emballages jetables d'Hanaska

M. Wallyn rappelle que la question a déjà été évoquée lors de la CHSCT. La question des emballages réutilisables pose problème pour l'hygiène et la traçabilité. Une simulation de coût a été faite par Hanaska pour des emballages jetables mais recyclables mais cela coûterait 30 centimes de plus par repas et cela a été refusé par les parents. Néanmoins, étant donné que le nombre de repas quotidiens a quasiment doublé, il est possible de demander un nouveau calcul à l'entreprise.

Mme Gabotto propose de calculer de combien pourrait être réduit le coût de chaque repas si les élèves apportent leurs propres contenants.

5. L'inquiétude des professeurs quant au comportement de certains parents. L'équipe de

direction est présente dans les moments sensibles et les parents signent un contrat qui implique le respect des valeurs de l'établissement. Certains parents sont toutefois indécis. Il pourrait être ajouté dans le contrat l'interdiction de critiquer sur les réseaux sociaux.

Mme Moncayo, représentante des parents d'élèves, précise que normalement, dans chaque discussion Whatsapp de niveau, le président du comité se charge de rappeler les règles de respect essentielles et dans le cas de la préparation des conseils de classe, indique une adresse mail afin que les retours ne soient pas publics. Les parents indiquent que les professeurs peuvent s'adresser aux présidents des comités pour être appuyés et qu'il est important de communiquer afin de ne pas susciter de controverses inutiles.

6. Valorisation de l'implication des professeurs.

M. Sabatier-Crueise souhaite continuer le dialogue. Les IMP et la rémunération des voyages scolaires ont été définis. Les prêts d'ordinateurs portables, nombreux pendant la pandémie sont à reconsidérer dans le contexte actuel mais seront encore possible. Mme Marchive indique que la garderie ne pourra plus être proposée pour les professeurs n'ayant pas cours l'après- midi. M. Sabatier-Crueise rappelle que des solutions pour un plus grand accès aux activités périscolaires ont été proposées.

M. Juin précise que les projets peuvent également se mettre en place car les collègues restent travailler sur place et peuvent ainsi se rencontrer.

Question des parents.

M. Sabatier-Crueise revient sur l'inquiétude des parents due à une suite d'incidents notamment en 4ème. Des vidéos montrant des élèves consommant de l'alcool, fumant et ayant des relations intimes circulerait. L'enquête est en cours car il est nécessaire d'avoir des éléments concrets. Il tient à rassurer les parents, des sanctions seront prises. En Primaire, des élèves auraient également profité d'une brèche temporaire dans le système de protection pour consulter des images à caractère sexuel.

Avant la fin de la semaine, les parents recevront un message avec un rappel des règles et des responsabilités partagées. Ces faits font l'objet d'une enquête et susciteront une surveillance accrue.

M. Sabatier-Crueise termine en remerciant les équipes et les représentants et les partenaires pour l'année écoulée.

La séance est levée à 19h10.

La secrétaire de séance

Mme Claire GABOTTO

Le président du conseil d'établissement



Jérôme SABATIER-CRUEISE



Le Proviseur
J. SABATIER-
CRUEISE
LYCÉE FRANCO-ÉQUATORIEN LA CONDA-MINE
CAYO - ÉQUATEUR